



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 193

semaine du 19
au 25 mai 1983

nouvelles csn

la grande marche

UN MESSAGE QUI PARLE AU MONDE





agenda du mouvement

mai

- 12-28 **Grande marche** les régions marchent vers Montréal
- 22-27 **FESP** congrès régulier
- 25-27 **STTCSN** conseil syndical, à Lanoraie
- 26-28 **Métallurgie** bureau fédéral
- 28 **Grande Marche** manifestation et activités à Montréal
- 30-31-1 **conseil central Haut-Richelieu** congrès à St-Jean
- 31-1 **FAS** bureau fédéral
- 31 **centre de formation populaire** rencontre sur le désarmement nucléaire, à 19h30, au 1710 Beaudry, à Montréal

juin

- 1 **centre de formation populaire** le financement des groupes populaires, à 19h30, au 1710 Beaudry, à Montréal
- 1-3 **conseil central du sud-ouest** congrès régulier
- 2-4 **CSN** bureau confédéral à Lanoraie
- 4 **CCM conseil central de Montréal** journée de débat sur "le mouvement syndical face à l'utilisation des journalistes par les tribunaux", de 9h30 à 14h30, au 1601.
- 6 **FNEEQ** bureau fédéral
- 7-10 **CSN** conseil confédéral spécial sur les finances suivi d'un conseil régulier, à Montréal

Les universités québécoises ont toujours recours massivement au temps partiel

Les universités au Québec embauchent au moins 6 000 chargé(e)s de cours par année: cela signifie qu'une grande partie (près de 50%) de l'enseignement universitaire est réservée à des "temps partiels". Par comparaison, le secteur tertiaire au Québec embauche 25% de "temps partiel" et l'ensemble de l'économie québécoise y recourt dans une proportion de 11%.

À l'université du Québec à Montréal, les chargé(e)s de cours sont syndiqués et en sont à leur troisième négociation; le SCCUQ est pour l'instant le seul syndicat de "temps partiel" dans l'enseignement universitaire à avoir une convention collective négociée. Au cours de la dernière année, plus de 1 000 personnes différentes ont signé un contrat comme chargé(e) de cours: la proportion des femmes y atteint 30% et l'âge moyen de l'ensemble, 36 ans.

Pour mieux comprendre la situation de ces enseignantes et enseignants à temps partiel, il faut connaître leurs conditions concrètes de travail. Après avoir enseigné une session, la ou le chargé de cours maintient un lien d'emploi avec l'université pendant seize mois. Au cours de cette période, l'université s'engage à lui faire part des disponibilités de groupes-cours que les professeurs ne peuvent assumer. De par les règles prévues à la convention collective, l'ancienneté accumulée permet de participer avec plus ou moins de succès à une soi-

rée de loterie qui répartit les groupes-cours disponibles entre les chargé(e)s de cours qui ont postulé selon leurs compétences respectives.

Il est significatif de noter qu'au cours de l'année 1981-1982, 195 chargé(e)s de cours ont obtenu quatre groupes-cours ou plus soit la tâche normale d'enseignement d'un professeur. En fait, 32% des chargé(e)s de cours ont enseigné à trois ou quatre groupes-cours pendant l'année; en moyenne leur ancienneté correspond à plus de trois ans de travail à temps plein.

La FNEEQ s'est battu au cours des années 1970 pour forcer l'embauche de professeurs à temps complet au niveau collégial et pour faire reconnaître l'équivalence de traitement lorsque le recours au temps partiel est absolument nécessaire. Les chargé(e)s de cours au niveau universitaire sont actuellement dans une situation très difficile. Tout en constituant près de la moitié des personnes embauchées pour l'enseignement universitaire, ils se heurtent à d'énormes difficultés de la part des employeurs pour s'organiser syndicalement.

Ils ont besoin d'appuis syndicaux. Ils ont démontré à l'UQAM, leur combativité lors de leur syndicalisation et de leurs négociations. Ils ont à coeur d'obtenir, au même titre que tous les autres travailleurs, un droit à la syndicalisation qui soit significatif afin d'améliorer leur sort de travailleurs à temps partiel.

L'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilodeau, Michel Crête, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Jean-Pierre Paré, Edith Pariseau, Michel Rioux.

diffusion: l'équipe de la distribution de la CSN 598-2233

secrétaire: Louise Filteau

télécommunications: Jeanne Belzil, Bérangère Marchand

collaboration: Célestin Desjardins, Luc Latraverse, Gaston Pouliot.

photographie: Pierre Gauvin-Evrard, Louise de Grosbois, François Rivard et Bertrand Carrière.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleuses et des travailleurs

composé, monté et imprimé par les travailleuses et les travailleurs de Interlitho, 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



pour remettre le Québec à l'ouvrage

LE MONDE ORDINAIRE SAIT CE QUE ÇA PREND

N.-D. DU BON-CONSEIL 8
VICTORIAVILLE 42

Au moment où vous lirez ces lignes, le vaste rassemblement pour des emplois stables, décents, convenables et utiles du samedi, 28 mai 1983, aura eu lieu à Montréal.

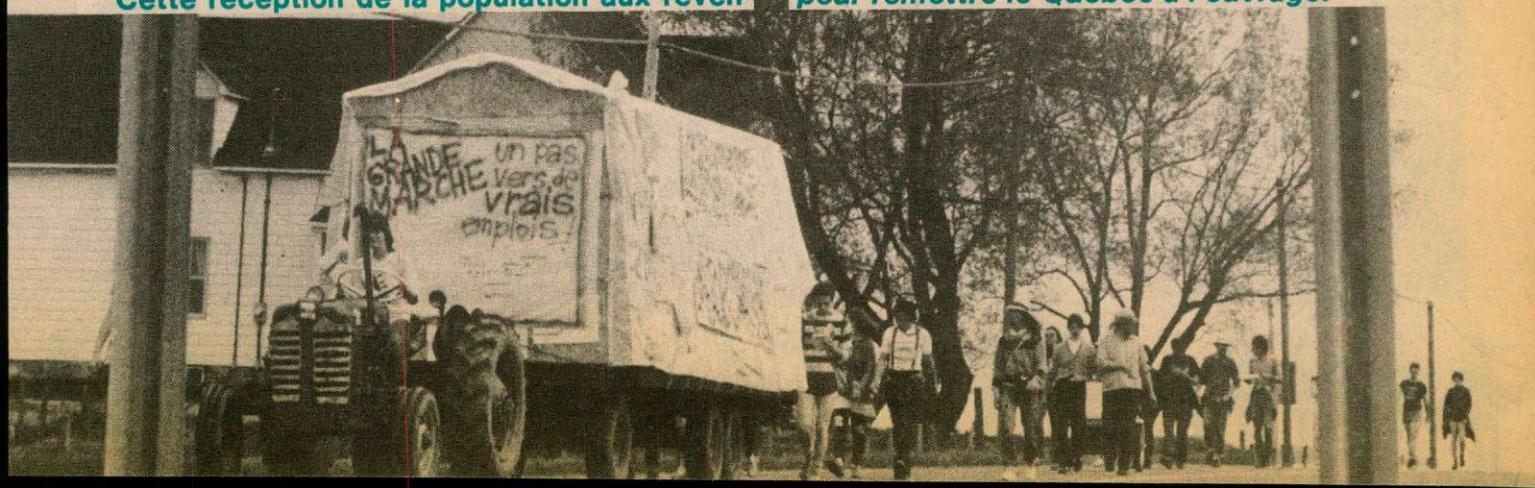
Combien de travailleurs et travailleuses, avec ou sans emploi, se seront-ils réunis? 10,000? 30,000? 50,000? Peu importe.

Cependant, déjà une conclusion se dégage du côté des marcheurs et marcheuses qui sont partis de Québec, Trois-Rivières, Victoriaville, Drummondville, Sorel, St-Hyacinthe, Sherbrooke, St-Jean: partout l'accueil de la population a été chaleureux, ouvert et non agressif. La population s'est montrée sensible aux revendications de la Grande Marche pour de véritables emplois.

Cette réception de la population aux reven-

dications régionales et nationales véhiculées par les différents cortèges de marcheurs et marcheuses nous amène déjà à nous poser une question: *se formera-t-il, dans les régions, des comités chargés d'enraciner et de défendre les revendications pouvant créer des emplois?*

D'autre part, si la composition des contingents de marcheurs et marcheuses était constituée principalement de jeunes sans emploi, les propos tenus par "les plus vieux" durant ces quelques trois semaines d'activités démontrent l'urgence d'écouter la population. Car, il appert, à partir des revendications régionales et nationales communiquées durant la Grande Marche pour l'emploi, que *personne mieux que la population sait ce que ça prend pour remettre le Québec à l'ouvrage.*

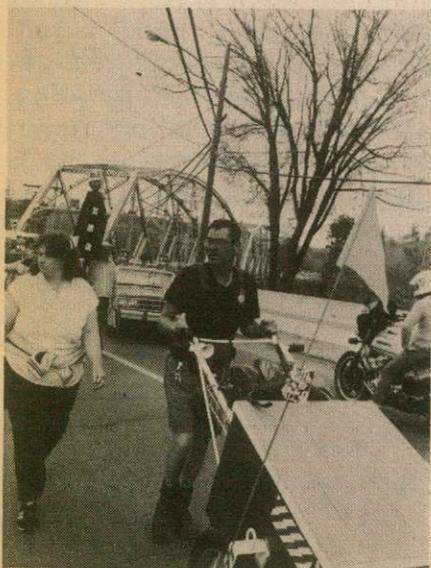


à Sherbrooke

“Avant de voler, moi j'marche pour l'emploi”, c'est ce slogan que la mascotte du groupe de marcheurs et marcheuses de Sherbrooke, un mille pattes, a porté de Sherbrooke à Montréal entre le 21 et le 28 mai en passant par Magog, Waterloo, Granby, St-Césaire, Chambly, Longueuil.

Pour créer de l'emploi dans les Cantons de l'est, les personnes mobilisées au tour de la question de l'emploi de cette région revendiquent: le reboisement des forêts afin que les compagnies forestières cessent de s'approvisionner à l'étranger. Ce qui tout en diminuant les coûts de production permettrait de transformer le bois sur place.

D'autre part, le cortège de Sherbrooke exige d'Hydro Sherbrooke, qui achète de l'électricité d'Hydro-Québec, de reconnaître l'électricité comme un service essentiel. Selon un porte-parole du cortège de marcheurs et marcheuses de Sherbrooke, François Lafleur, Hydro Sherbrooke a privé de courant quelques 583 résidents, l'année dernière, pour des factures non acquittées, de petits montants souvent, il s'agissait pour la plupart d'assisté-e-s sociaux.



fête de l'emploi à Sorel-Tracy

Dans foulée de la Grande Marche pour l'emploi, le **Syndicat des ouvriers de Marine Industrie (CSN)** organise une fête afin de célébrer le premier anniversaire de la relance de la construction navale samedi soir, le 4 juin, au Curling de Tracy.

Y prononceront de brèves allocutions: le président de la CSN, **Donatien Corriveau**, le président de la Fédération de la métallurgie (CSN), **Pierre Dupont**, le président de la FAS (CSN) **Yves Rossard** et le vice-président de la CSN responsable de l'organisation, **Pierre Marcille**.

à St-Hyacinthe

Les femmes sont durement touchées par la crise. Ainsi, entre 1971 et 1981, le travail à temps partiel parmi la main-d'oeuvre féminine a augmenté

de 318%. En effet, en 1981, 10.8% de femmes sur le marché du travail occupaient un emploi à temps partiel contre 2.5% en 1971.

Les six personnes de St-Hyacinthe qui ont effectué le trajet St-Hyacinthe-Montréal réclamaient un redressement de la situation pour les femmes.



Durant la Grande Marche pour l'emploi, des appuis sont venus de partout. "Je ne peux marcher avec vous, alors je marche pour vous dans mon collège" écrivait une étudiante du collège François Xavier Garneau de Québec qui a envoyé \$546.00 au

cortège de Québec.

À St-Liboire, c'est madame Caouette qui s'est chargée des déjeuners des quelques 70 marcheurs et marcheuses de Québec.

L'appui, c'est aussi un don que le syndicat des ouvriers de Marine

Industrie a expédié au groupe de Sorel-Tracy par un lundi soir à St-Ours.

L'appui, c'est aussi une dame de St-Liboire qui s'occupera du lavage de quelques marcheurs et marcheuses, de faire réparer les lunettes d'une personne, etc...

L'appui, ça aussi été la fanfare de Notre-Dame de Magog qui a accompagné le groupe de Sherbrooke lors de leur entrée dans cette municipalité des Can-

tons de l'est.

Ce fut aussi les travailleurs de l'entreprise de champignon Slack Brothers de Waterloo qui ont manifesté dans les rues de cette ville.

L'appui, c'est aussi la municipalité de St-Denis qui a reçu le groupe de Sorel à dîner.

Ça devrait donner à réfléchir aux gouvernements. Solidaires, les travailleurs et les travailleuses, les étudiants et les étudiantes, les chômeurs et les chômeuses, les assisté-e-s sociaux, vont s'en sortir ensemble!

des appuis
qui font
chaud au coeur

Dans le cadre de La Grande Marche, la caravane pour l'emploi du Conseil central de Montréal s'est rendue, entre autres endroits, aux chantiers de la Versatile Vickers, sur la rue Notre-Dame, où les 200 travailleurs encore au travail (sur 900) ont été rencontrés, le 25 mai.





HYMNE DES ASSISTÉS SOCIAUX

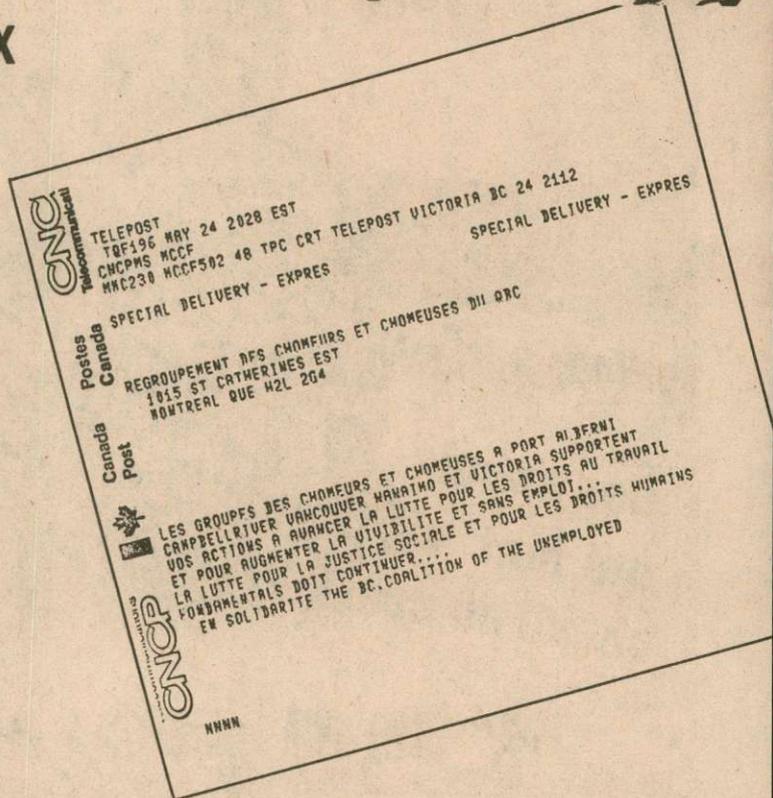
Refrain:

Solidaires assistés sociaux
 Nous luttons contre l'État
 Aux côtés des ouvriers et
 Luttons contre les bourgeois

On est plus de cinq cent mille, anciens ouvriers
 Des mères, chef de famille, des handicapés
 On est plus de cinq cent mille parc'que les patrons
 Nous ont rendu inutiles pour s'faire des millions oui,
 mais

L'État nous jette des miettes
 Tout comme à des chiens
 On est pris avec des dettes
 Les menottes aux mains,
 L'État nous jette des miettes
 Le Bien-Être Social
 On est une main d'oeuvre toute prête
 Pour le Capital
 Oui, mais

Mais notre colère monte
 Après la tax' d'eau
 On se bat contr' les refontes
 Et contr' Parizeau
 Oui, notre colère grande
 Ensemble luttons
 Il faut rebâtir un monde
 Sans exploitation
 Toujours...



DANS LE CADRE DE

La Grande Marche Montréal 28 mai 83

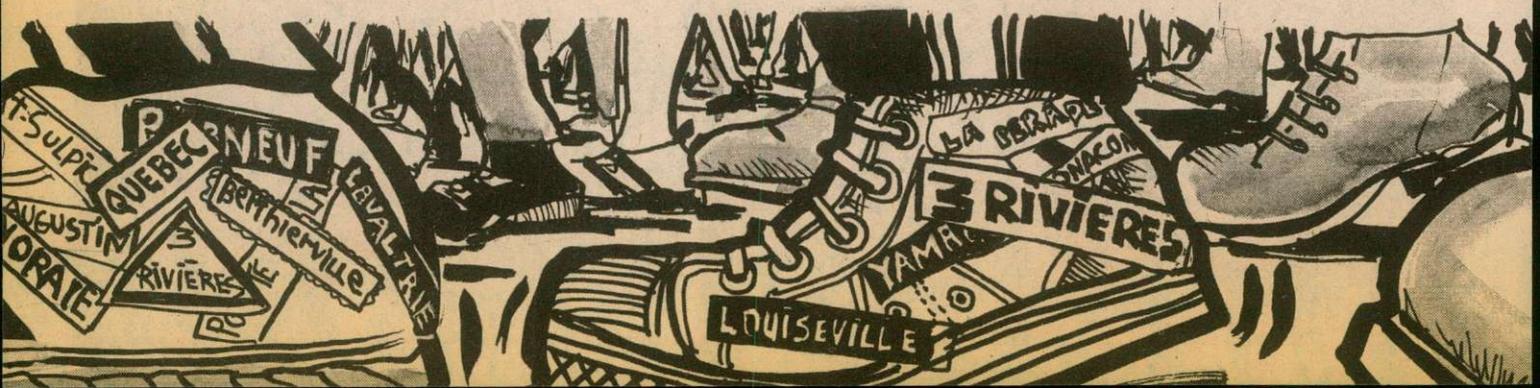
une coédition du Conseil Central de Montréal (CSN)
 et des Éditions coopératives Albert Saint-Martin

DES EMPLOIS POUR TOUT LE MONDE

Disponible en librairie dès le 25 mai

Des emplois pour tout le monde, un livre de poche qui explore les solutions au chômage, co-édité par le conseil central de Montréal et les Éditions coopératives Albert St-Martin, est en vente au coût de 3\$ au centre de documentation de la CSN, 1601 de Lorimier, Montréal.

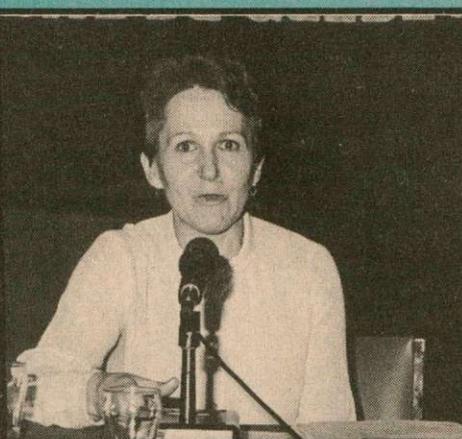
— Ce livre, reconnaissable à sa couverture "Grande Marche", est également en vente dans les tabagies et librairies à travers le Québec.



une remise en question de l'organisation du travail



C'est par un appel à renforcer la solidarité internationale des femmes, à travers leur spécificité propre, que Monique Simard, responsable du Comité de condition féminine de la CSN, clôturait le Colloque international sur les effets des conditions de travail sur la santé des travailleurs. "À travers ce colloque, nous avons appris à respecter nos différences et à renforcer nos

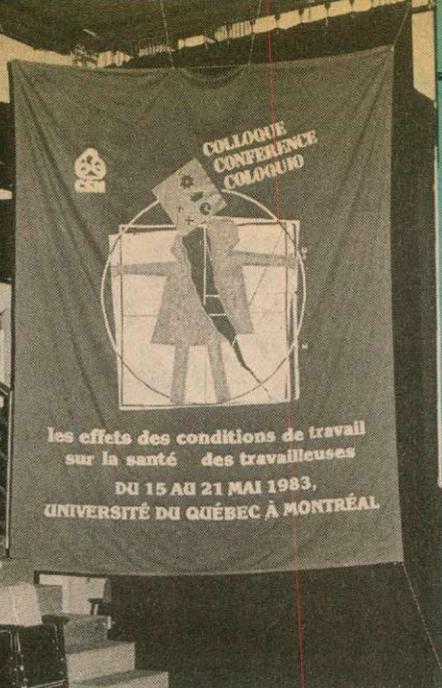


ressemblances", soulignait-elle.

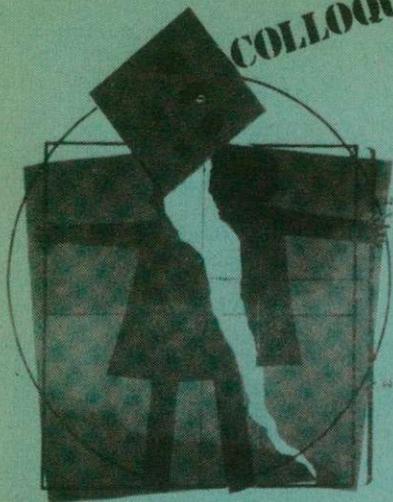
Comment rendre compte de ces cinq jours de prise de connaissance de la condition des femmes de divers pays, d'échanges vivants malgré les différences de langues, de contacts chaleureux entre femmes, syndicalistes et chercheuses, des cinq continents?



Sans faire état des nombreuses expériences rapportées par les déléguées de la quinzaine de pays participants, il importe de souligner les conclusions générales concernant la santé des travailleuses dans le monde. Et de s'attarder particulièrement aux interrogations, aux pistes de recherches futures qui se sont dégagées de cette mise en commun des expériences.



COLLOQUE



les ghettos d'emplois féminins ne sont pas sans risque

Les mêmes ghettos d'emplois féminins se retrouvent un peu partout. On note par exemple une forte concentration de femmes dans l'industrie du vêtement, du textile, du montage électronique, dans la petite industrie manufacturière. Et cela, dans les pays industrialisés comme dans ceux du Tiers-Monde. Parmi ces derniers, l'agriculture tient une place importante dans l'activité des femmes et prend souvent la forme d'un travail non-rémunéré.

Des conditions de travail semblables caractérisent ces secteurs d'emplois féminins:

- les femmes occupent des postes où elles restent immobiles pendant de longues heures



Le colloque international sur les effets

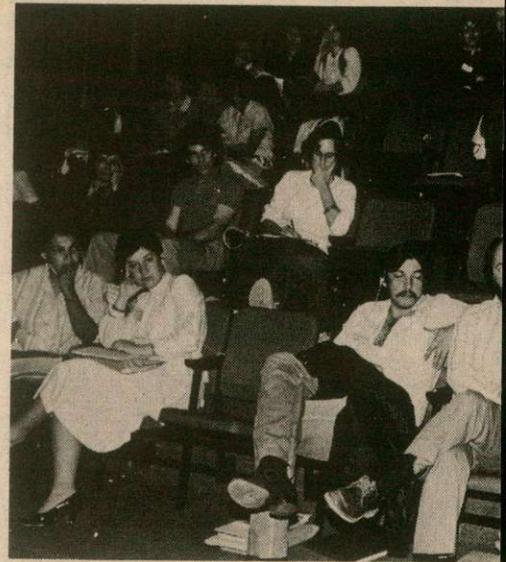
- on exige d'elles une cadence très rapide. Une ouvrière du vêtement en France ne doit pas, par exemple, prendre plus d'une minute pour coudre un gant complet
- une forte concentration mentale est exigée
- les femmes font souvent du travail minutieux, de précision
- la journée des femmes est très longue. Les couturières en Thaïlande peuvent faire des journées de 18 heures. En Afrique du sud, les noirs sont cantonnés dans des districts à part, loin du lieu de travail, les hommes sont absents onze mois par année pour travailler, les femmes travaillent et élèvent les enfants



- les femmes font également face aux mêmes problèmes environnementaux qu'on retrouve dans les industries à majorité masculine: la poussière, la chaleur, le bruit dans l'industrie du textile et du vêtement; les solvants, les radiations dans les hôpitaux; l'ammoniac dans la réfrigération... Même dans les bureaux, la pollution intérieure pose de sérieux problèmes. En Californie, on a détecté par exemple des concentrations élevées de formaldéhyde dans l'air d'une tour à bureaux.

des recherches originales

Les expériences de recherches sur les conditions de travail des femmes, relatées par les syndicalis-



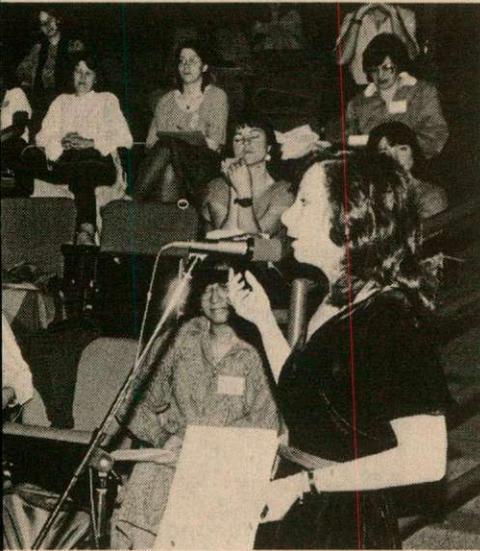
tes et chercheuses de plusieurs pays, mettaient chacune en valeur des aspects originaux et souvent riches de leçons.

Par exemple, en Italie, l'enquête sur les conditions de travail dans le textile a emprunté une démarche intéressante. D'abord, ils ont tenu des sessions de formation d'une semaine avec les responsables syndicaux et les chercheurs, chercheuses impliqués. Ensuite, des rencontres des comités syndicaux des usines ont été organisées. Des groupes de travailleuses se sont réunies sur les heures de travail et ont répondu collectivement au questionnaire. Des entrevues individuelles ont par la suite été réalisées avec ces mêmes travailleuses. Les syndicats ont été impliqués à toutes les étapes du processus.

En Finlande, un ingénieur a fait part des transformations opérées sur des machines dans l'industrie du vêtement, après enquête auprès des travailleuses. Résultat: plutôt que de forcer le corps à adopter une position inconfortable, ce sont les machines qui ont été adaptées. Les maux éprouvés par les travailleuses de façon généralisée à la nuque, au bas du dos et aux épaules, ont considérablement diminué.

On a noté des transformations semblables aux États-Unis, en particulier dans les entreprises qui ont été forcées d'embaucher des femmes dans des métiers non-traditionnels pour se conformer au pro-

les conditions de travail sur la santé des travailleuses



gramme "d'action positive". Ainsi, la compagnie de téléphone ATT a changé l'équipement requis pour certains travaux. ATT n'avait guère le choix, l'ancien équipement, mal adapté aux femmes, comportait des risques graves pour leur sécurité.

des pistes de réflexion et d'action

Les deux jours de plénière ont donné lieu à des débats intéressants, centrés sur des thèmes précis et initiés par des panelistes. Diverses questions ont été débattues comme par exemple: Quels doivent être les rapports entre les chercheurs scientifiques et les syndicats; la lutte des femmes pour l'égalité en emploi et ses conséquences sur la santé des travailleuses; est-ce la femme, seule, qui doit assumer les conséquences des conditions de travail sur la maternité.

Les nombreuses questions soulevées n'ont pas toutes été résolues, ce n'était d'ailleurs pas là l'objectif visé. Elles ont plutôt suscité une réflexion plus profonde et fait voir toute l'ampleur des changements qui s'imposent pour répondre aux besoins urgents des femmes au travail.

Sur la question de l'égalité en emploi, Cecilia Breggi, déléguée de l'Italie, a formulé des interrogations qui touchent au coeur du problème: "Est-ce que les femmes veu-

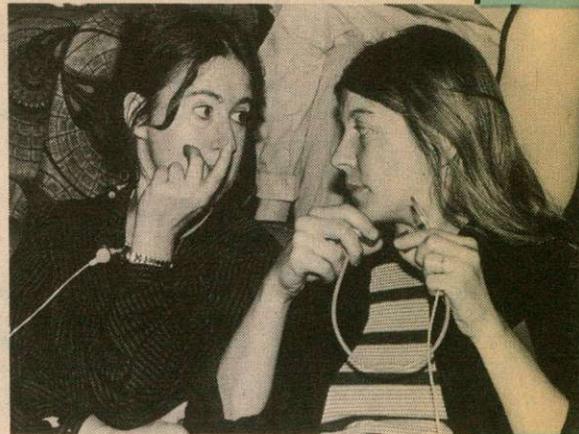
lent atteindre les mêmes conditions de travail que celles des hommes, ou si nous souhaitons quelque chose de différent? Les organisations syndicales ont-elles une perception juste des besoins des femmes, de notre conception de ce qui doit changer?"

"Le travail rémunéré est une condition d'égalité dans une société où tout est monnayé", affirmait Anne-Françoise Theunissen de Belgique. Elle a fait part de l'expérience des travailleuses du *Balai libéré*. Ces travailleuses de l'entretien à l'université de Louvain se sont vues exiger d'aller travailler à 200 kilomètres de leur lieu de résidence. Elles ont



résisté, jeté leur patron dehors symboliquement et se sont finalement organisées en coopérative. Dès ce moment, elles se sont attaquées à transformer leurs conditions de travail. Elles ont opté pour la rotation des tâches, une réduction à 35 heures de la semaine de travail, elles se sont données des salaires plus élevés, elles font de la formation sur le temps de travail et n'utilisent dorénavant que des produits non-toxiques. Toutes des mesures qui témoignent des préoccupations des femmes pour leur santé.

Mais plus encore, Madame Theunissen soulignait que les femmes ne souhaitent pas en général participer à un système fortement hiérarchisé. De plus, les femmes ne vivent pas leur travail de façon cloisonnée, leur vie à l'extérieur du



travail est plus intégrée dans leur vie au travail que ce n'est le cas pour la plupart des hommes. En fait, les femmes travailleuses posent des problèmes qui, inévitablement, remettent en question l'organisation même du travail. Elles aspirent sur ce plan et du fait de la double journée de travail entre autres, à des changements fondamentaux visant une meilleure qualité de vie. Elles jouent en quelque sorte un rôle d'entraînement face aux hommes, qui ne peuvent que bénéficier de ces changements.

L'importance de la syndicalisation pour permettre d'effectuer des recherches sur le terrain et assurer des changements concrets est ressorti de façon unanime.

Pour ce qui est des pays du Tiers-Monde, le rapport étroit entre les conditions socio-économiques générales dans le pays et les conditions de travail était une préoccupation constante.

Toutes ces questions et de nombreuses autres encore ont fait l'objet de débats dont il est impossible de rendre compte ici. Le compte-rendu détaillé du colloque sera publié plus tard sous forme des actes du colloque.

En se quittant, les participants ont manifesté leur désir que se développe, à partir du colloque, un réseau d'appuis et d'échanges mutuels.

le commerce et les services publics en congrès

à la fédération du commerce

UNE NOUVELLE ÉQUIPE QUI PROMET DU CHANGEMENT



Lors du congrès qui s'est tenu à Drummondville du 15 au 20 mai dernier, la fédération du commerce s'est donné un exécutif complètement nouveau (photo de droite). On y retrouve Luc Martineau, trésorier (de l'hôtel Quatre-Saisons, à Montréal), Suzanne Grant, secrétaire-général (de la compagnie d'assurances Les Coopérants), Louise Parent, présidente (du magasin Paquet) et Marcel Chalifoux, vice-président (du secteur textiles, de Drummondville).

Cette équipe s'est présentée devant les délégués avec un programme de changement: elle se veut plus présente à la base, plus combative aussi. On retrouve dans ses priorités une plus grande place à l'organisation, la réouverture des usines de pêche, une action plus énergique face à la disparition du secteur Textiles-Vêtements-Chaussures. Le nouvel exécutif a également donné son accord à la réorganisation par la CSN de la CSN-construction.

à l'ouverture du congrès des services publics

LA PRÉSIDENTE CONDAMNE LA TUTELLE À LA CTCUM

À l'ouverture du congrès, le 22 mai, Céline Lamontagne, présidente de la FESP, a tenu des propos cinglants à l'endroit du gouvernement du P.Q. qui vient de mettre en tutelle le syndicat des employés de l'entretien de la CTCUM. Elle a qualifié de sauvage cette tutelle qu'elle croit idéologique. "Contrairement à d'autres tutelles dans le passé, a-t-elle affirmé, le gouvernement du PQ a voulu écraser la combativité des travailleuses et travailleurs de la CTCUM et détruire le fonctionnement démocratique de leur syndicat.

Pour sa part, le secrétaire-général de la CSN, Sylvio Gagnon, présent au moment de l'ouverture, a parlé d'attaque sans précédent. "Le premier ministre Lévesque n'agira pas avec la CSN de la même façon anti-démocratique dont il fait preuve à la direction de son parti", a-t-il lancé aux quelque 200 délégué-e-s présents.



RATION DES EMPLOYÉS SERVICES PUBLICS INI

Nous avons reçu une lettre d'un militant du syndicat des travailleuses et travailleurs de la photographie de Québec, lettre accompagnée d'une caricature dans laquelle il est démontré comment un patron, avec l'aide d'un syndicat de boutique, peut retarder les négociations, dans l'espoir de casser le syndicat.

Le nom de l'auteur de la lettre est volontairement omis afin de lui éviter des troubles inutiles.

Camarade,

Vous trouverez ci-inclus une caricature qui illustre assez bien ce qui se passe dans notre boîte où 80% des employé-e-s sont des femmes.

Voici en bref notre histoire,

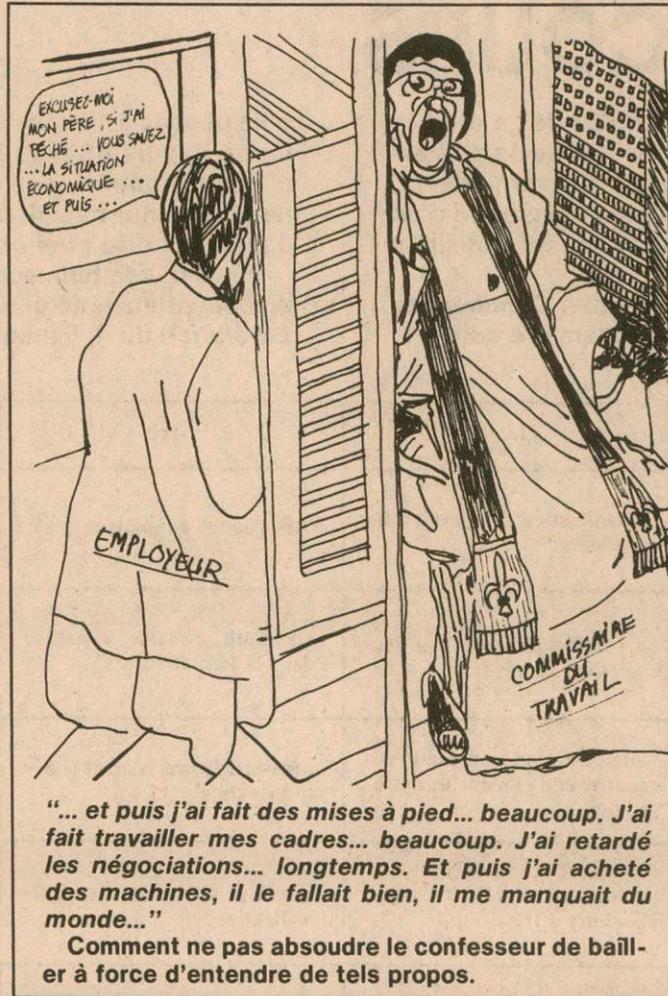
À la signature de notre convention collective en mars 1980, après de laborieuses négociations, puisque c'était notre première convention, nous étions plus de 125 syndiqué-e-s pour monter en nombre au cours de l'été qui a suivi jusqu'au chiffre de 167 employé-e-s syndiqué-e-s sans compter les cadres et les employé-e-s de bureau. Depuis ce temps, il y a eu tellement de mises à pied, y inclus des membres de notre exécutif, que nous ne sommes plus que 72 employé-e-s syndiqué-e-s.

Un peu avant la fin de notre convention, il y a eu maraudage de la part de l'Alliance des Travailleurs du Québec (ATQ); ces gens ont fait deux demandes en accréditation, une demande en révocation de notre syndicat et une demande de suspension de négociation; tout cela dans la période du 1er au 15 novembre 1982.

Le commissaire du travail a fait enquête; des sub-

le cas de Photo-Québec

les tentatives d'un patron pour se débarrasser d'un syndicat



Comment ne pas absoudre le confesseur de baïllier à force d'entendre de tels propos.

poenas ont été émis pour comparaître au ministère du travail mais la comparution a été remise à trois reprises parce que ces gens de l'ATQ n'étaient pas disponibles. Finalement, le 20 avril dernier, après une sommation péremptoire, ces gens se sont finalement présentés pour se faire entendre.

L'audition a alors été remise au 3 mai parce que ces gens avaient oublié de convoquer certaines personnes dont notre employeur qui avait signé certains documents et fait certaines déclarations. Aujourd'hui, nous attendons toujours la

décision du ministère du travail malgré le fait qu'aux deux dernières auditions il ait été clairement démontré que notre syndicat CSN n'a jamais été minoritaire et que celui de l'ATQ n'a jamais été majoritaire (...) De plus leurs supporteurs prétendent qu'aussitôt la décision connue ils iront en appel. Cela veut dire qu'on n'a pas fini d'entendre parler d'eux.

Au cours de la dernière audition, notre employeur a fait certaines déclarations au sujet des mises à pied, de l'achat de nouvel équipement et de bien d'autres sujets.

C'est pourquoi je vous fait parvenir cette caricature, qui a été tirée d'une photographie parue dans un grand magazine américain: notre employeur va sûrement se reconnaître, non en tant que personne physique mais en tant que personnage; notre convention collective étant expirée depuis le 15 janvier dernier, tout a été fait et même aujourd'hui encore on fait tout pour retarder nos négociations, espérant ainsi nous faire perdre notre momentum et nos chances de réussite pour ces négociations. Notre employeur a même acheté du nouvel équipement, fait travailler ses cadres et offert d'acheter le laboratoire de finition Etco Photo en janvier dernier.

Durant tout ce temps où il y avait des mises à pied, notre employeur forçait les salarié-e-s syndiqué-e-s à faire du temps supplémentaire à temps et demi pour compenser le manque de personnel car son but était clairement de diminuer le nombre de syndiqué-e-s, notre groupe étant à certains moments divisé. En effet, parmi les supporteurs de l'ATQ, il y avait trois membres qui s'étaient fait élire à l'exécutif et qui ont dû être démis de leurs fonctions, étant donné qu'ils ont profité de leur position pour soustraire des documents, listes, etc. ce qui leur a permis, avec l'aide supposée non-existante de notre patron, de faire une tentative de renversement de notre syndicat CSN, chose qui aurait été du plus grand intérêt pour notre employeur.

Il va sans dire que ces événements ont réveillé nos membres et que la tentative de l'ATQ a été un échec. Nous avons pu reprendre le contrôle à temps.

une blague d'étudiants polonais qui n'est pas si farfelue que ça

LE CODE UNIVERSEL DU DISCOURS

“Le code universel du discours” a été publié par “Zycie Warszawy” (Gazette de Varsovie), le grand quotidien gouvernemental de la capitale polonaise. Il s'agissait là d'un gag étudiant qui démontait les mécanismes de la langue de bois officielle.

Le mode d'emploi est simple. Commencez par la première case de la première colonne,

puis passez à n'importe quelle case de la colonne II, puis III, puis IV. Revenez ensuite à n'importe quelle case de la première colonne et continuez ainsi, de colonne en colonne, dans n'importe quel ordre.

10 000 combinaisons possibles pour un discours fleuve de quarante heures. (Merci à *Libération* du 4-5 juillet 1981.)

I	II	III	IV
Chers collègues	La réalisation des devoirs du programme	nous oblige à l'analyse	des conditions financières et administratives existantes
D'autre part	La complexité et le lieu des études des cadres	accomplit un rôle essentiel dans la formation	des directions de développement pour l'avenir
de même	l'augmentation constante de quantité et d'étendue de notre activité	nécessite la précision et la détermination	du système de la participation générale
Cependant n'oublions pas que	la structure actuelle de l'organisation	aide à la préparation et à la réalisation	des attitudes des membres des organisations envers leurs devoirs
Ainsi	le nouveau modèle de l'activité de l'organisation	garantit la participation d'un groupe important dans la formation	des nouvelles propositions
La pratique de la vie quotidienne prouve que	le développement continu des diverses formes d'activité	remplit des devoirs importants dans la détermination	des directions d'éducation dans le sens du progrès
Il n'est pas indispensable d'argumenter largement le poids et la signification de ces problèmes car	la garantie constante, notre activité d'information et de propagande	permet davantage la création	du système de formation des cadres qui correspond aux besoins
Les expériences riches et diverses	le renforcement et développement des structures	entrave l'appréciation de l'importance	des conditions d'activités appropriées
Le souci de l'organisation mais surtout	la consultation avec les nombreux militants	présente un essai intéressant de vérification	du modèle de développement
Les principes supérieurs idéologiques mais aussi	le commencement de l'action générale de formation des attitudes	entraîne le procès de restructuration et de modernisation	des formes d'action

lettre d'une syndiquée aux autres femmes syndiquées

**"Si les femmes
ne s'occupent pas
de leur syndicat,
personne ne le fera à leur place."**

Sois belle et tais-toi!... C'est dépassé... Les femmes — et ce n'est pas d'aujourd'hui — peuvent aussi avoir des idées créatrices.

Saviez-vous que les femmes peuvent, en s'unissant, changer le cours des choses? Il est vrai qu'une femme toute seule ne peut rien contre ce qui va mal, mais la bonne volonté de toutes et de chacune peut faire des merveilles. La force des femmes est très grande! Pour ne citer que cet exemple: aux États-Unis, quand le prix du café a grimpé de façon scandaleuse, les consommatrices se sont unies et, à la suite d'un mot d'ordre, elles ont été, durant deux semaines d'affilée, une journée par semaine sans acheter de café. Les stocks se sont accumulés et, dans ce pays, le prix du café a cessé de grimper. Plus encore, il est moins coûteux qu'ici.

combattre les injustices

Il faudrait faire cesser les injustices que nous vivons. Des enquêtes révèlent des malversations et des incompétences de la part de dirigeants qu'on a congédiés en les payant pour partir. Un autre exemple de nature à faire sursauter: on a donné 90,000\$ à l'assassin Olson pour lui soutirer des aveux.

Et que dire du luxe étalé dans certains bureaux



de cadres dans les hôpitaux, dans les centres administratifs et d'autres édifices publics? Alors pourquoi coupe-t-on dans les services essentiels de l'éducation et de la santé?

Et si nous parlions de la loi 111? Elle nuit à tout le monde: les patrons des secteurs privés suivent l'exemple du gouvernement. Même sans besoin de le faire, pourquoi nous gêner quand bon nous semble, de couper les salaires et de congédier? Notre "bon" gouvernement le fait bien, lui.

La situation au Québec est tellement dégradée que même les évêques — au grand désespoir du gouvernement — ont pris position pour la jeunesse et le sans emploi. Ces jeunes, ce sont les nôtres, il ne faut pas l'oublier.

Et si on élargit cette situation en parlant des armements? Pour deux semaines de dépenses militaires mondiales, on dépense 17 milliards de dollars. Pour un milliard de

dollars investis dans l'armement, on peut créer 35,000 emplois alors qu'avec ce même milliard, on peut en créer 76,000 dans la construction. Si c'étaient des femmes — et pourquoi pas? — qui s'occupaient de ces questions, que ferions-nous, en tant que femmes, de tout cet argent? Laisserions-nous des gens mourir de faim?

les femmes doivent faire changer les choses

Nous avons un grave et urgent problème de participation féminine dans les syndicats et, pourtant, notre implication s'impose, ne serait-ce que pour empêcher l'informatique de prendre la place des employés, surtout des femmes dans les bureaux et les usines.

Si vous ne vous occupez pas de votre syndicat, personne ne le fera à votre place...

Nous sommes la moitié du monde. Est-ce que le monde va bien? Il y a lieu de s'interroger là-dessus et de poser des gestes en conséquence.

Que vous soyez avocate, secrétaire ou employée d'usine, ne perdez pas de vue que l'intelligence n'est pas dosée suivant le métier que vous faites, mais suivant le don que nous avons reçu à la naissance. Les statistiques, dans les CEGEP, indiquent présentement que les filles ont de meilleures notes que les garçons.

Nous aurons, à Montréal, le 28 mai 83, la Grande Marche pour l'emploi. Tout le monde devrait y participer. Des autobus nous y amèneront. Plus nous serons nombreux, plus grand sera l'impact — et, en même temps, c'est bon pour la ligne —, plus nous serons, plus nous les forcerons à nous écouter.

S'occuper du syndicat, c'est une implication sociale. Aussi j'invite toutes les femmes syndiquées de la région à me communiquer, par lettre ou par téléphone, les nouvelles de leur syndicat ou les idées qu'elles pourraient avoir pour une plus grande participation à leur syndicat.

Ne laissez pas mourir le feu!

Yolande Pellerin,
responsable élue à
l'information au conseil
central de Drummondville

...petites nouvelles...

nouvelles de la FNEEQ

démission de l'exécutif

Constatant qu'il était très difficile pour un exécutif divisé de fonctionner, les quatre membres de l'exécutif de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants ont décidé de démissionner afin de permettre aux délégué-e-s d'un prochain conseil fédéral de se donner un exécutif unitaire. Il faut refaire l'unité, ont-ils déclaré.

au bureau fédéral

Lors du bureau fédéral des 5 et 6 mai derniers, plusieurs décisions importantes ont été prises, entre autres: la FNEEQ appuie la position du syndicat des employé-e-s dans le débat directeur/coordonnateur; la fédération adhère au Sommet populaire de Montréal, plus particulièrement au front "école et éducation populaire"; un appui financier a également été voté à la Grande Marche ainsi qu'aux tra-

vailleurs de l'usine Expro de Valleyfield.

- Une requête en accréditation a été déposée pour les chargé(es) de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui sont au nombre de 225.
- Après deux ans d'attente, une accréditation a été obtenue à l'institut technique Aviron de Montréal touchant 40 membres. Quelques jours plus tard, le "boss" déposait une requête visant à faire rejeter l'accréditation. Et le patronat qui se plaint que les relations de travail vont mal au Québec...
- En appui à la lutte contre la loi 111, le Syndicat des professeurs de l'Université Laval (SPUL) a versé environ 20 000\$ au fonds constitué par la FNEEQ-CSN.

TVA. Pas de cote d'écoute, pas de commanditaire, voi-

là le seul langage que les boss comprennent.



Le 20 mai dernier, les membres du syndicat des employé-e-s des publications Québecor se sont réuni-e-s dans un bar-café pour souligner le règlement de leur conflit, exactement le même jour où, en 1982, ils votaient la grève.



• • •

conflits de travail

fin de la médiation à Télé-Métropole

Le médiateur André Drouin a décidé de mettre fin temporairement à sa médiation dans le conflit opposant Télé-Métropole et ses techniciens. Selon le

médiateur, les deux parties ne manifestent pas assez le désir de négocier. Du côté syndical, toutefois, on est d'avis que Télé-Métropole et son négociateur anti-syndical, Paul Jodoin, utilisent des pratiques déloyales plutôt que de négocier de bonne foi. Le syndicat des techniciens (CSN) veut une convention avec des conditions justes et équitables: il lance donc un appel de solidarité à toutes les travailleuses et travailleurs en boycottant Télé-Métropole et le réseau

fin du conflit à CJLM

Une entente est intervenue, le 23 mai, à la station de radio CJLM, de Joliette, mettant ainsi fin au conflit qui durait depuis le 13 décembre. L'entente est intervenue grâce à l'intervention du président de la centrale, Donatien Corribeau.

• • •

entente pour les professeurs de l'UQAM

Une entente rapide est

intervenue entre le syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal et la direction de l'université, entente conclue à la satisfaction des deux parties. En effet, le syndicat s'en tire avec le statu quo sur le normatif tout en obtenant un plancher d'emplois, une première dans les universités québécoises. En contrepartie, le syndicat a laissé tomber au gain réalisé en sentence arbitrale, gain qui obligeait l'université à engager 383 nouveaux professeurs à plein temps.

...petites nouvelles...

entente de principe à la garderie **Fleur et Miel**

C'est après 3 séances de négociation que le conseil d'administration de la garderie Fleur et Miel et le syndicat ont signé une entente de principe qui sera soumise à l'assemblée générale sous peu.

Le projet syndical a été accepté dans sa presque totalité, les principaux points ayant trait à la gestion:

Trois travailleurs et quatre parents sur le conseil d'administration, le droit de vote pour les travailleurs en assemblée générale, des comités de sélection et de probation parents-travailleurs.

Au niveau salarial, les conditions demeurent sensiblement les mêmes, conformément à la capacité de payer de la corporation, ces clauses demeurant ouvertes dans le cas où des fonds supplémentaires parviendraient à la garderie.



règlement à la confiserie **Comète**

Le dimanche 22 mai 1983, l'assemblée générale du syndicat des salariés de la Confiserie Comète de St-Hyacinthe, a accepté, par un vote secret de 123 contre 2, une nouvelle convention collective d'une durée de deux années à compter du 28 mai 1983.

Cette nouvelle convention comporte des gains importants au chapitre de la représentation syndicale, des libérations pour activités syndicales, de la procédure de griefs et d'arbitrage, de la sécurité d'emploi,

des droits de déplacement (bumping) et des uniformes de travail.

Pour ce qui est des dispositions à incidence salariales, il y a des améliorations à la prime de travail à un poste à taux supérieur, au taux minimum garanti pour les rappels pour du travail supplémentaire, un congé mobile s'ajoute aux congés sociaux en plus d'améliorations aux congés de deuil, de naissance et d'adoption.

Sur le plan de la rémunération, la convention prévoit deux augmentations générales de 7%.



en 1983-84: le théâtre **Parminou** aura 10 ans

Le Parminou est devenue, avec le temps, la plus importante troupe de tournée pour adultes du Québec et même du Canada.

Leur dixième saison commence avec la tournée de l'une des équipes en mai et juin en Suisse et en France. Puis, à compter du 24 juin, ils entreprendront leur quatrième saison estivale à la Place Royale de Québec avec "La dernière France d'Amérique".

À l'automne, le Parminou lance sa plus récente création, traitant de l'impact social des **nouvelles technologies**. Créé dans le cadre de l'Année mondiale des communications, ce spectacle sera diffusé dans

l'ensemble des régions du Québec, en collaboration avec tous les groupes que la question préoccupe ou intéresse.

Sans délaisser la production de spectacles sur commande, la coopérative théâtrale reprend certaines de ses interventions, dont "Le milithon" et "Moi c'est pas pareil... j'travaille!" auxquelles s'ajoutera une nouvelle création portant sur les régimes de pension pour les femmes.

Vous pouvez communiquer avec le théâtre Parminou à: La coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs, c.p. 158, Victoriaville (Québec), Canada G6P 6S8. Tél.: (819) 758-0577.



rappel des forestiers au Lac **St-Jean**

Le rappel des travailleurs forestiers dans les principales compagnies forestières du comté de Roberval, devrait être réalisé à 100 pour cent d'ici la fin du mois de mai.

Une enquête téléphonique réalisée le 20 mai auprès des compagnies Domtar de Dolbeau, Donohue/Saint-Félicien et Campeau Corporation de Roberval, révèle que chacune des directions de ces compagnies espère avoir rappelé tous ses travailleurs de la

forêt au cours des prochaines semaines. Cette situation vient en quelque sorte indiquer une reprise marquée de l'activité économique du secteur, où l'industrie forestière représente le moteur principal. De plus, le rappel de la quasi-totalité des travailleurs forestiers dans ces compagnies se fera pour la première fois depuis plus de deux ans.



des modifications intéressantes à **Corvée-Habitation**

À la suite de l'annonce par le gouvernement québécois de l'élargissement du programme Corvée-Habitation, la CSN-Construction estime que les modifications apportées le 20 mai par le ministre Tardif répondent en partie aux revendications des travailleurs CSN de la construction, qui demandaient depuis quelques semaines, une réorientation globale du programme.

Malgré l'absence notée de l'élargissement du programme Corvée-Habitation, du démoussage des maisons isolées à la MIUF, programme qui aurait permis plus de 800,000 heures travaillées, la CSN-Construction considère que les ouvertures à l'achat-restauration pour les coopératives d'habitation et les organismes d'habitation sans but lucratif, ainsi que les grands travaux de rénovation, sont des ajouts importants, demandés par les travailleurs CSN, et qui permettront de développer un programme qui perdait de plus en plus d'intérêt.

Sharon, l'assassin de Sabra et Chatila, n'est pas bienvenu à Montréal

**manifestation
le 1^{er} juin à 17h
rassemblement
au Carré Dominion**

La CSN s'est jointe à de nombreuses organisations populaires et syndicales pour protester contre la venue à Montréal, le 1^{er} juin prochain, de l'ancien ministre de la Défense d'Israël, le général Ariel Sharon. Étant donnée son implication directe dans les massacres qui ont accompagné l'invasion du Liban par l'armée israélienne, sa venue à Montréal dans le but de recueillir des fonds soulève de sérieuses questions.

Le regroupement a demandé au gouvernement canadien d'interdire l'entrée du général Sharon au pays puisqu'il est considéré comme un criminel de guerre, même en Israël, où il a dû démissionner de son siège de ministre de la Défense à la suite de l'enquête publique menée par le juge Kahane. Dans son rapport, ce dernier établit sans équivoque la responsabilité du général Sharon dans les massacres perpétrés dans les camps.

Si jamais un visa d'entrée était accordé au général Sharon, le regroupement organise une manifestation devant l'hôtel Ritz-Carlton, où le général Sharon doit prendre la parole, pour protester contre sa présence.



pourquoi Ariel Sharon est-il un criminel de guerre ?

L'utilisation d'armes anti-personnelles illégales: À titre de ministre de la Défense d'Israël pendant la guerre du Liban de 1982, Ariel Sharon est directement responsable de l'utilisation par l'aviation israélienne d'armes qui, selon le Droit international, sont illégales. Il s'agit de bombes à billes, à phosphore, à implosion et à fragmentation. La Croix Rouge Internationale et de nombreux autres organismes internationaux ont confirmé l'utilisation de ces armes dont l'objectif est de faire le maximum de victimes et d'infliger le maximum de souffrance particulièrement à la population civile.

Bombardement de cibles interdites par le Droit international: Les cibles

bombardées par l'aviation israélienne sont spécifiquement interdites par la législation internationale: des hôpitaux, des instituts de recherches, des orphelins, des écoles, l'université arabe, des mosquées et des églises, sans compter des ambassades dont celle du Canada.

Sabra et Chatila: Nul ne doute de la responsabilité d'Israël des massacres de Sabra et Chatila et particulièrement de celle de l'ancien ministre de la Défense. Rappelons que, sans compter les très nombreux disparus, il y eu plus de 3 500 victimes dont la grande majorité étaient des enfants, des femmes et des vieillards, les adultes mâles ayant évacué la région

quelques semaines plus tôt. Ce sont des chiffres conservateurs reconnus par des organismes internationaux. (À ce sujet voir le livre Sabra et Chatila, ENQUÊTE SUR UN MASSACRE, du journaliste israélien Amnon Kapeliouk). Le rapport de la commission d'enquête Kahane établit sans équivoque sa responsabilité dans les massacres.

Les phalangistes étaient placés sous le commandement israélien. La journée de l'entrée dans les camps, les forces israéliennes ont bouclé les 2 camps. Ils surveillaient tout ce qui se passait de leurs positions sur les toits des bâtiments entourant les camps. Les camps étaient éclairés par des fusées éclairantes israéliennes pendant les nuits du 16 et du 17 septembre. Les Palestiniens voulant fuir les camps ont été repoussés par des soldats israéliens qui encerclaient les camps. Pendant toute l'opération, des rapports étaient régulièrement transmis à l'état-major israélien et au ministre de la Défense. Le vendredi 17 septembre à 16h, Ariel Sharon a rencontré le chef des phalangistes et les massacres ont continué jusqu'au lendemain matin. Dès l'entrée des phalangistes dans les camps, Sharon a reçu un rapport des officiers israéliens à Beyrouth qui disait: "Nos amis sont entrés dans le camp".